

Un divorce source de nouvel élan



Carol Benkert est rentrée dans la vie active en tant que gestionnaire de vente. Son entregent et sa motivation l'ont conduite à tester différents métiers de merchandising et de représentante. Mais elle n'était que partiellement satisfaite par ces activités. Après son mariage, elle a donc opéré un revirement complet, en travaillant dans un laboratoire de chimie. Suite à des bouleversements personnels, elle a fini par trouver sa voie : elle est désormais conseillère en séparation et divorce. Elle explique à quel point sa vie privée a eu un impact sur sa vie professionnelle.

Racontez-nous comment vous est venue l'idée d'ouvrir ce cabinet de conseil.

J'ai travaillé durant huit ans dans un laboratoire de chimie-microbiologie. Mon mari était employé dans la même entreprise, mais dans un autre département. Lorsque j'ai décidé de me séparer de lui, l'ambiance est devenue très tendue. Je subissais des pressions psychologiques sur ma place de travail. J'ai tenu ainsi près de deux ans. Mais, enceinte de mon nouveau compagnon, des problèmes de santé sont venus perturber ma grossesse. Je n'ai pas eu d'autre choix que d'arrêter de travailler. J'ai donné mon congé après mon congé maternité. Au chômage, j'ai rencontré une coach qui m'a demandé ce que je voulais réellement faire. Moi qui ne cherchais qu'un travail pour rapidement retrouver une situation confortable, je me suis remise en question. J'ai pris conscience que je voulais aider les gens lors de leur séparation, moi qui étais passée par des moments douloureux.

Vous êtes donc partie de votre expérience pour créer ce cabinet ?

Oui. Je me suis sentie bien seule parfois, alors que je devais mener de front l'échec d'un divorce, des démarches administratives pesantes, un manque d'argent, des conflits perpétuels avec son ex-mari. Je devais en plus faire en sorte que mes enfants ne soient pas trop perturbés par la situation. J'ai tenu la barre malgré tout, pour mes enfants et pour sauver ma peau et enfin retrouver la paix. Mon ex-mari a érodé quatre avocats, changeant sans cesse de position au sujet des pensions, de l'autorité parentale, du logement. Nous ne parvenions plus à communiquer. Puis s'en est suivie ma grossesse difficile. Nous avons dû

passer par une nouvelle requête de désaveu de paternité. Car la loi désuète dit que « le père de l'enfant est le mari, même séparé de corps ». La solution la plus simple pour éviter ces embêtements aurait été un divorce avant la naissance. Mais mon ex-mari s'y refusait.

Vous avez ressenti un manque de soutien dans cette situation difficile ?

Oh que oui... J'ai cherché des jours et des nuits de l'aide sur internet. J'ai testé différents services, dans les domaines juridique, médical et social. Malheureusement, j'ai remarqué qu'il y avait un grand manque de soutiens efficaces et de conseils dans cet imbroglio juridique. Et puis, une lettre rédigée par un avocat va droit au but, sans prendre de pincettes. Elle donne à l'autre l'impression qu'on veut le persécuter. J'ai eu le sentiment qu'il devait y avoir une autre étape pour pouvoir faire passer un message avec plus de diplomatie.

Quel genre d'aide apportez-vous ?

Au départ, je ne voulais apporter qu'un accompagnement juridique. Mais je me suis vite rendu compte que lorsque les personnes arrivent dans mon cabinet, elles sont à bout et réclament un soutien psychologique. Je me suis donc spécialisée en coaching, en gestion de crise et ai adopté une approche plus émotionnelle.

N'avez-vous pas parfois le sentiment d'intervenir trop tard, lorsque la décision de se séparer est déjà prise ?

Il est vrai que souvent, je rencontre des personnes seules, et pas le couple. Mais elles sont partagées, et n'ont pas encore choisi de partir. Le dénominateur commun à la plupart des problèmes de couples, c'est la communication. On voit alors la séparation comme la solution. Alors que parfois, il suffirait de s'accorder un peu de temps, de sortir du domicile conjugal, loin des enfants ou de s'aérer en allant boire un verre, par exemple. Ces petits trucs peuvent pousser en douceur le couple à se parler. Aussi surprenant que c'en a l'air, c'est souvent suffisant pour débloquer une situation de crise. Je suis la personne neutre qui apporte une vision extérieure.

Quels sont les avantages de votre nouveau métier ?

Plus qu'aider, j'aime partager avec les gens. Si je peux les aider à parcourir un petit bout de chemin, je suis très heureuse. A cheval entre le conseil psychologique et juridique, je fais du mieux que je peux. Et puis parfois, je retire des enseignements pour mon propre couple !

Et les inconvénients ?

C'est très lié avec les avantages : en ayant une attitude si rapprochée, je prends le risque de trop m'impliquer. Certains témoignages sont très durs à entendre. Parfois, j'ai vraiment le sentiment d'avoir une vie entre les mains. Il faut savoir évacuer le stress. Evidemment, lorsqu'un problème n'est pas de mon ressort, je n'hésite pas à rediriger vers un avocat ou un psychologue. Je peux orienter aussi vers des thérapies qui ont fait leurs preuves et que j'ai pu tester dans mon parcours...

Quel est l'événement le plus marquant de votre carrière ?

Paradoxalement c'est également l'événement le plus marquant de ma vie professionnelle : le divorce. J'ai pris tout ce qu'il y avait de négatif dans cette expérience pour pouvoir le transformer. Si j'avais eu accès à un cabinet comme celui-ci, la séparation se serait peut-être mieux passée. Au final, ça a été un mal pour un bien, j'ai appris dans la douleur.

Prénom & Nom : Carol Benkert, 35 ans

Formation : CFC de gestionnaire de vente

Emploi actuel : Conseillère en séparation – divorce

Site internet : www.consultation-divorce.ch

<http://blog.lemploi.ch/2013/01/07/un-divorce-source-de-nouvel-elan/>